

Examen de chasse 2021 : les chasseurs sont formés en ligne !



© REPORTERS/WEISS/SUNSET

L'inscription au cours donne un accès personnel à une plateforme sécurisée

L'examen du permis de chasser est programmé deux fois par an. Cette année, il y aura deux sessions, le 27 février et le 20 mars. Il rassemble environ 600 à 800 candidats chaque année en Wallonie et nécessite une sérieuse formation pour le réussir.

Depuis 1977, le Royal Saint Hubert Club de Belgique (RSHCB), principale association de chasseurs de notre pays, forme les candidats en différents lieux de Wallonie. Cette année, compte tenu des problèmes sanitaires qui empêchent la tenue de ces cours en présentiel, le RSHCB a organisé sa formation théorique via une plateforme d'enseignement e-learning.

En combinaison avec le kit « Réussir l'examen de chasse », ces 90 heures de capsules vidéo disponibles moyennant un abonnement sécurisé doivent permettre aux candidats d'en savoir assez pour aborder leur examen théorique. L'offre est complétée par un support interactif en ligne reprenant 800 questions posées aux examens précédents.



L'inscription aux cours donne un accès personnel à la plateforme sécurisée. Le prix est fixé à 65 euros. Le syllabus 2021 « Réussir l'examen de chasse » est un kit complet de 250 pages largement illustré, avec support interactif. Il est vendu au prix de 85 euros.

Plus d'informations sur www.chasse.be ou au 081/30 97 81